



# Formations 2020

## METHODOLOGIE, OUTILS ET REPERES

Comprendre la méthodologie de projet en promotion de la santé

Evaluer un projet avec l'outil « Catégorisation des résultats »

Renouveler ses animations avec l'outil photolangage

Parler de la santé mentale pour réduire la stigmatisation

## PETITE ENFANCE

Promouvoir le bien-être du jeune enfant

Promouvoir le bien-être de l'enfant de 3 à 6 ans

Améliorer la qualité de l'environnement intérieur dans les structures petite enfance

Réguler la place des écrans dans le quotidien des enfants

## ENFANCE ET JEUNESSE

Développer l'estime de soi et les CPS des 6-15 ans

Renforcer l'estime de soi et les CPS des 16-25 ans

Aborder les prises de risques avec les jeunes : NO LIMIT

## POPULATIONS VULNERABLES

Animer un atelier santé avec les personnes en situation vulnérable

## PERSONNES AGEES

Prévenir la dénutrition de la personne âgée vivant à domicile

Promouvoir la santé des seniors

## SANTE ENVIRONNEMENT

Promouvoir la santé et ses liens avec l'environnement

Approfondir une thématique : environnement sonore, eau et santé, besoin de nature, ondes électromagnétiques

Form'action : animer dehors ou comment intégrer les dimensions de santé environnement dans sa pratique d'animateur périscolaire ?

# Evaluer un projet avec l'outil Catégorisation des résultats

6 octobre à Lyon

Formation gratuite  
grâce au financement  
de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes

*Public : tout porteur de projets en promotion de la santé  
(professionnel ou bénévole).*

*Pré-requis : connaissances ou expériences préalables  
en méthodologie de projets et/ou en promotion de la santé*

## OBJECTIFS

"Catégorisation des résultats" est une grille de lecture de Promotion santé Suisse pour aider à planifier, comprendre et évaluer les projets de promotion de la santé.

## PROGRAMME

- Rappels sur la méthodologie de projet.
- Découverte de l'outil : son origine, son utilité, son contenu.
- Exercices en groupe à partir de l'outil.
- Utilisation de l'outil sur les projets des participants.

## METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports de connaissances, études de documents.
- Travaux en binômes et en groupe.

Pour nourrir la formation, nous invitons chaque participant à apporter un ou des exemple(s) d'action (sous forme de dossier de subvention par ex.).

## FORMATRICES

Madiana Barnoux et Lucie Supiot, chargées de projet à l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon

*A l'issue de la formation, les participants seront en capacité d'utiliser  
la grille dans leur analyse et construction de projets en santé.*

### + d'infos

madiana.barnoux  
@adesdurhone.fr

## INFORMATIONS PRATIQUES



Cette formation se déroulera

**dans les locaux de l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon**

7 place du Griffon, 69001 Lyon (4<sup>ème</sup> étage) - 04 72 41 66 01 – [contact@adesdurhone.fr](mailto:contact@adesdurhone.fr)

*Pour rejoindre nos locaux en transport en commun :*

[ Métro lignes A et C – arrêt Hôtel-de-Ville

[ *Depuis la gare Part-Dieu* : métro B direction Charpennes – arrêt Charpennes

Puis métro A direction Perrache – arrêt Hôtel-de-Ville

[ *Depuis la gare de Perrache* : métro A direction Vaulx-en-Velin la Soie – arrêt Hôtel-de-Ville



de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

## DEMARCHE ADMINISTRATIVE

1

**Inscrivez-vous à une formation en remplissant le bulletin d'inscription**

à retourner par mail pour les formations payantes : [contact@adesdurhone.fr](mailto:contact@adesdurhone.fr)

ou par courrier pour les formations subventionnées :

ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon – 7 place du Griffon, 69001 Lyon

2

A réception de votre bulletin d'inscription, **vous recevrez une confirmation d'inscription par mail.**

**ATTENTION** : pour les formations subventionnées, seules les inscriptions accompagnées du chèque de caution seront validées. Aucune pré-inscription n'est possible.

### LES FORMATIONS SUBVENTIONNEES

Ces formations sont réservées prioritairement aux professionnels du département du Rhône.

**Pour chaque inscription à une formation gratuite, vous devez joindre un chèque de caution de 50,00 €** (chèque non encaissé et restitué le dernier jour de la formation sauf en cas d'absence non justifiée).

### LES FORMATIONS PAYANTES

Une convention de formation est établie avec votre employeur. Votre inscription sera définitivement validée à réception de cette convention signée.

3

**En cas d'annulation :**

De votre part : dans les 7 jours précédant le début de la formation, le montant total de la formation reste dû, sauf en cas d'absence justifiée.

De notre part : dans les 7 jours précédant le début de la formation, l'ADES du Rhône se réserve le droit d'annuler une formation faute de suffisamment d'inscrits.

4

**Une attestation de présence** vous sera remise le dernier jour de la formation. **Si la formation est payante, une facture** est alors adressée à votre structure.

## ► JE M'INSCRIS à la formation

### Evaluer un projet avec l'outil Catégorisation des résultats

**Formation gratuite** : un chèque de caution de 50 € doit obligatoirement être joint à votre bulletin. Les inscriptions n'étant pas accompagnées de ce chèque de caution ne seront pas retenues.

Bulletin à retourner à l'ADES du Rhône et de la Métropole de Lyon  
par courrier au 7 place du Griffon, 69001 Lyon

➤ **chèque de caution de 50€ à joindre obligatoirement**

NOM - Prénom :

Profession :

Structure :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone :

Mail :

*Une confirmation d'inscription vous sera adressée à réception de votre bulletin d'inscription accompagné de votre chèque de caution.*